centimes : il dit avoir refusé l'argent que lui offrait Cloa.

Les trois gaillards furent maintenus dans l'atelier de M. Buisine, où les gendarmes d'Armentières vinrent les chercher dans la soirée.

Ils ont été conduits à Lille mardi matin et mis aussitôt à l'instruction.

ROUBAIX

LA CRISE DE LA DEPOPULATION

Une Conférence de M. Rossignol

M. Rossignol a fait, mardi soir, dans la salle du Casino Palace, sous les auspices de la Fédération Roubaisienne, pour l'accroissement de la natalité et la défense des familles nombreuses, une conférence sur le sujet suivant : « Un pays de célibataires et de fils uniques ».

Le conférencier a été présenté à la nombreuse assistance par M. Eugène Mathon, industriel, chevalier de la Légion d'honneur. Sur l'estrade avaient pris place les membres du Bureau de la Fédération.

CONFÉRENCE DE M. ROSSIGNOL

M. Rossignol est l'un de ceux qui, les premiers, ont jeté le cri d'alarme sur les dangers qui menacent la France du fait de la diminution de la natalité. Pour la défense de nos frontières, nous avons été obligés de rétablir le service de trois ans ; en admettant même que la guerre soit à jamais écartée, si notre natalité ne se relève pas, il sera impossible d'enrayer l'invasion pacifique dont nous sommes menacés.

Les effets de l'infiltration étrangère commencent à se faire sentir dans certaines régions industrielles, de l'Est, notamment ; les usines créées par les industriels français sont remplies d'ouvriers étrangers, italiens et allemands.

Notre infériorité par rapport à nos voisins d'outre-Rhin, dit M. Rossignol, est par trop manifeste pour pouvoir la nier. Pour peu que le mal continue, la France accentuera encore sa décadence, en attendant sa disparition et son absorption par ses voisins. Décadence au point de vue diplomatique et politique, décadence au point de vue industriel et commercial, voilà le résultat de la diminution de la population, le résultat de théories criminelles qui se sont implantées dans notre pays.

Le pays traverse donc une crise à laquelle il importe de remédier et dans l'intérêt supérieur de la Patrie et dans l'intérêt de son commerce. Il importe de prendre des mesures législatives en faveur des familles nombreuses.

Le conférencier préconise tout d'abord la lutte sans merci contre l'alcoolisme, ce fléau national qui provoque la dégénérescence de la race. A ce point de vue, la limitation des débits de boissons s'impose, ainsi que la lutte contre la prostitution.

M. Rossignol réclame en faveur des familles nombreuses le vote plural ou familial qui augmenteront son influence. Cette mesure d'ordre politique trouve en elle-même sa justification et a rallié des hommes comme MM. Adolphe Carnot et Leroy-Beaulieu.

Notre système fiscal ne connaît les familles nombreuses que pour les exploiter. En raison des impôts indirects qui frappent les denrées alimentaires, les familles chargées d'enfants supportent des charges beaucoup trop élevées. Il importe qu'elles soient détaxées et exemptées des contributions directes.

Le conférencier se prononce pour l'allocation de primes à la naissance de chaque enfant à partir du troisième ; l'amélioration de la loi d'assistance aux familles nombreuses ; la réforme du régime successoral, etc.

Ces mesures législatives contribueront à remédier à la crise de la natalité ; elles ne suffiront pas à l'enrayer. Il convient donc d'insister sur la nécessité du retour aux croyances religieuses, car les statistiques prouvent que les départements restés fidèles à leurs pratiques religieuses sont précisément ceux qui ont le plus grand nombre de naissances et qui voient leur population augmenter régulièrement.

Ecole libre N.-D. des Anges, rue de l'Ermitage, 81. — Elèves admises au concours du [illegible] du 28 avril. — Examen préparatoire : Germaine Delhomelle, Camille Delhaize, Fernande Wattez, Louise Timal, Jeanne [illegible], Madeleine Dewolf, Marie-Louise Lepers.

Examen théorique : *Flore Debeer, Renée Timal, Flore Gyselinck, Gabrielle Vermeersch, Anne-Marie Delahousse.*

Pratique élémentaire : Geneviève Dubourg, Jeanne Farvaque, Yvonne Point, Denise Bonnet, Marie-Thérèse Couain, Maria Nauw.

Dactylographie préparatoire : Jeanne Farvaque, Denise Bonnet, Maria Naw, Gabrielle Vermeersch.

Cercle Saint-Eloi, 202, rue de Lannoy. — Mercredi 3 juin, à 20 h. 1/2, réunion mensuelle des membres de l'Union Professionnelle des Employés du Commerce et de l'Industrie. Conférence par M. l'abbé Macarez, directeur de l'I. F.

Célébrez le mois du Sacré-Cœur. — Belles statues de tous prix, depuis 45 centimes, pour cadeaux. LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

Conditions publiques des matières textiles. — *Relevés mensuels comparatifs.* — Mois de mai 1912 : Soies, 4.432 kil. ; laines peignées, 3.232.326 ; laines filées, 634.449 ; blousses et laines diverses, 253.300 ; cotons, jute, lin, 570.666. Total : 4.695.173 kil.— Marché à terme : de Roubaix-Tourcoing, 193.454 kil.; d'Anvers, 5.066 k.

Mois de mai 1913 : Soies, 3.600 kil. ; laines peignées, 2.544.395 ; laines filées ; fils peignés, 723.466 ; fils cardés, 90.005 ; blousses et laines diverses, 200.836 ; cotons, jute, lin, 562.234. Total : 4.124.536 k. — Marché à terme : de Roubaix-Tourcoing, 113.555 k.; d'Anvers, néant.

Mois de mai 1914 : Soies, 3.673 kil. ; laines peignées, 3.142.557 ; laines filées : fils peignés, 709.097 ; fils cardés, 81.437 ; blousses et laines diverses, 147.961 ; cotons, jute, lin, 518.835. Total : 4.603.454 k. — Marché à terme : de Roubaix-Tourcoing, 79.424 k.; d'Anvers, néant.

La Réunion générale des adhérentes de la Ligue Patriotique des Françaises aura lieu dimanche 7 juin à 3 heures précises, à l'Hippodrome, sous la présidence de M. le vicaire général Lecomte. Conférence par M. l'abbé Thellier de Poncheville. Plusieurs billets de Lourdes seront tirés en tombola. Les adhérentes qui n'auraient pas reçu leur invitation peuvent en réclamer aux Présidentes de chaque comité.

Noces d'or. — Lundi, à 11 h., en l'église Saint-Joseph, ont été célébrées les noces d'or des époux Vandevelde, marchands de moules, rue de la Guinguette, deux figures bien connues dans tout le quartier Saint-Joseph. La messe a été dite par M. l'abbé Selosse, qui avait auparavant adressé ses félicitations aux heureux jubilaires et tiré quelques conclusions très pratiques de cette belle fête. Après la messe les deux vieillards ont fait une promenade en voiture dans les rues du quartier ; ils étaient précédés d'une fanfare d'amateurs qui exécutait d'entraînants pas-redoublés.

Don aux pompiers. — M. H. Thieffry a fait parvenir une somme de 50 francs, aux pompiers, pour les remercier de la promptitude des secours apportés lors de l'incendie qui s'était déclaré mercredi dernier chez lui.

Une rixe au couteau. — Les agents Bailly et Vanhasbrouck passaient rue Voltaire, lorsqu'ils entendirent les appels d'une femme qui demandait du secours. Ils se rendirent rue de Flandre et aperçurent trois hommes aux prises avec une femme.

Un des hommes était blessé. Conduit au poste de police, il reçut les soins du docteur Druesne ; il portait au cou et aux mains des blessures faites avec un couteau, mais légères. Le blessé se nomme Paul Lecry, 30 ans, apprêteur, rue de Flandre, 85, à Roubaix.

Une discussion avait surgi entre lui et sa femme, Pétronille Fresou ; Lecry avait pris un couteau et frappé sa femme au poignet droit ; cette dernière avait à son tour frappé son mari.

M. Alauzen, commissaire du quartier, a adressé au parquet un rapport sur cette querelle de ménage.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Pour PREMIÈRES COMMUNIONS
CHOCOLATS EXTRAS ET DRAGÉES
Qualités supérieures, 5, rue du Priez, Lille 090

du 2 juin

Naissances. — Adrienne Decottignies, avenue Julien-Lagache. — Reymonde Vangœthem, rue Pascal, 36. — Odette Segard, rue du Fontenoy, 83. — Henri Defrancq, rue de France, 23. — Louis Deschamps, rue de Lannoy, 272. — Marie Lefebvre, rue de Flandre, 19. — Colette Delarra, rue de l'Industrie, 55. — Georgette Hermans, rue Pierre-de-Roubaix, 64.

Mariages. — Henri Picavet, élève architecte et Marguerite Desbarbieux, s. prof. — Edgard Woestelandt, camionneur et Yvonne Savaete, giletière. — Jules Belcaen, liquoriste et Blanche Leblanc, tisserande. — Julien Poulain, mécanicien, rue Turgot, 95 et Blanche Dayck, papetière, id., 38. — Victor Debrue, journalier, rue de la Redoute, 96 et Hortense Goudifroy, s. prof., à Roubaix. — Georges Vanmeenen, employé, à Wattrelos et Marie Lorthioir, piqûrière, à Roubaix. — Henri Verbeke et Germaine Maurau, étirageuse. — Albert Baetens, tisserand, rue de Béthune, 42 et Alice Deroose, journalière, id., 36. — Henri Loucke, peintre, à Croix et Germaine Allemeersch, piqûrière, rue Solférino, 68. — Alphonse Courcier, électricien et Andréa Bouvier, éplucheuse.

Alexis Lefebvre, chaudronnier en fer, rue d'Italy, impasse du Nord, 5 et Suzanne Hagart, tisserande, à Tourcoing. — Emile Delebarre, apprêteur, rue Voltaire, 99 et Germaine Degeldère, tricoteuse, rue Labruyère, 32. — Richard Wever, apprêteur et Marie Capletta, dévideuse. — Alphonse Dhaene, domestique et Marie Cornelis, cuisinière. — Léopold Gilleman, maréchal-ferrant, à Bailleul (Belgique) et Marie Chavalle, couturière, rue du Pile, 40. — Célestin Dhooge, mouleur en cuivre et Germaine Dhaedene, couturière. — Léon Denecker, mouleur en fer et Louise Verbrugghe, soigneuse. — Henri Huwaert, garçon boulanger, rue Cugnot, 46 et Hélène Onraedt, doubleuse, 7 de la Perche, cour Corillie, 4. — Edmond Vandenbossche, mécanicien, boulevard Gambetta, 214 et Julie Gysels, soigneuse, à Roubaix. — Arthur Dubus, chauffeur d'auto, à Suresnes et Hélène Vandenbove, tisserande, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 56.

Etienne Tanderplancke, journalier, rue du Fontenoy, 69 et Victorine Seillier, soigneuse, id., cour Moreau, 4. — Albert Demey, rattacheur et Florentine Vandevelde, bambrocheuse. — Louis Prez, cordonnier et Françoise Hoez, lessiveuse. — Jules Hairion, facteur, rue Rocroi, 64 et Malvina Gleton, chemisière, rue Hilarion-Fremaux, 10. — Albert Vlaeminck, pompier caserné, rue des Arts, impasse Mozart, 8 et Eugénie Vanovermeeren, tisserande, id., id., 8. — Joseph Navet, teinturier et Emilienne Delale, dévideuse. — Richard Dupont, ajusteur, rue Fourcroi, 42 et Germaine Marlier, journalière, rue de la Longue-Chemise, cour Crépel, 1. — Albert Ryser, tisserand et Aline Tranteseaux, papilloneuse. — J.-B. Vanwaerebeke, tisserand et Amélie Rousens, tisserande. — Alfred Vantieghem, maçon, à Wattrelos et Madeleine Cuvelier, journalière, rue du Fontenoy, cour Dutilleul, 1.

Henri Carlon, rattacheur, rue Decrême, cour Codron, 8 et Gabrielle Berthier, soigneuse, à Roubaix. — Pierre Delanghe, camionneur et Léonie Riquier, bobineuse. — Alfred Vercruysse, wattman, à Wattrelos et Berthe Vanspeybrouck, doubleuse, rue Philippeville, 16. — Emile Trialile, menuisier et Germaine Lewillou, cannetouse. — Grégoire Grimonprez, cordonnier et Flore Dupire, bonnetière. — Jules Delaval, magasinier et Catherine Feys, servante. — Louis Watteau, brodeur, rue de Tourcoing, cour Jonville, 8 et Jeanne Ghiquière, soigneuse, à Wattrelos. — Olivier Pieters, emballeur et Angèle Debacq, servante. — Henri Dubus, tailleur d'habits, rue de Condé, 15 et Louise Deweirdt, soigneuse, rue d'Alger, 124. — Emile Desbonnets, ébéniste, rue Réaumur, 26 et Maria Durnez, éplucheuse, place Faidherbe, 5. — Gustave Devos, journalier, rue de l'Alma, 169 et Gabrielle Haverbeke, bobineuse à Roubaix. — Gustave Crouret, dégorgeur, rue Bernard, 44 et Madeleine Baecklandt, servante, à Roubaix.

Décès. — Elise Thélie, 73 ans, rue du Collège, 9. — Mélanie Cardon, 80 ans, rue de Mouveaux, cour Sion, 12. — Uranie Catteau, 74 ans, rue de Rocroi, maison G. Lefebvre. — Julienne Barin, 83 ans, boulevard d'Armentières, 163. — Marie Cocquet, 87 ans, rue Mirabeau, 7. — Blanche Bauwens, 1 mois, rue de la Balance, 18. — Louis Delgrange, 88 ans, rue de Condé, 59. — Louis Plasmout, 1 an ; Louis Rommens, 42 ans, avenue Julien-Lagache. — Caroline Dejong, 85 ans, rue Duguesclin, 26.

WATTRELOS

La construction d'un groupe scolaire au lieu dit « Le Laboureur » est actuellement à l'étude, ainsi que l'achat du terrain nécessaire. Une enquête de commodo et incommodo est ouverte. Les pièces de l'enquête pourront être consultées à la mairie jusqu'au 15 juin. Les 16, 17 et 18 juin, un commissaire enquêteur recevra toutes les réclamations qui pourraient se produire.

Cyclistes en défaut. — Deux cyclistes roubaisiens, Louis Brouwers, ouvrier maçon, âgé de 18 ans, et Raymond Mahieu, âgé de 16 ans, employé, demeurant tous deux rue Desaix, ont été atteints d'une contravention pour avoir circulé en bicyclette sur le trottoir de la rue du Sartel.

Les violences. — Dans la soirée de lundi à l'estaminet Pouchain, rue du Crétinier, une jeune fille, Florine Mehuys, en état d'ivresse, a proféré des menaces de mort contre son ancien ami, nommé Duforest.

Les gardes Florin et Lameire étant intervenus, elle les invectiva et lança une chope à la tête de Duforest, laquelle brisa la glace d'un piano automatique. Malgré sa résistance, Florine Mehuys a été conduite au violon municipal.

— Au cours d'une discussion, Adolphe Dewaele, demeurant rue Félix-Faure, eut une rixe dans la soirée dimanche avec son beau-frère, Adolphe Fore, qui se trouvait chez lui.

Ayant d'abord donné un coup de poing à son beau-père, Decroalo à son beau-père, Dewaele reçut ensuite de son adversaire un coup de barre de fer sur la tête.

La blessure est insignifiante. Il a porté plainte à la police locale.

WATTRELOS. — Naissances. — André Cremmelle, rue des Trois-Couleurs, 20. — Simonne Vandendaele, rue des Mazures, 8. — Olga Lebbrecht, rue Faidherbe, 209. — Juliette Callens, rue Pierre-D'Halluin. — Achille Thieffry, Nouveau-Monde, maisons Lambert.

Mariages. — Paul Pétillon, apprêteur et Berthe Haire, dévideuse. — Maurice Turpin, préposé des douanes et Marie Morival, s. prof. — Alfred Depelchin, teinturier et Eugénie Florin, tisserande. — René Degeuët, tisserand et Emma Dekuimpe, tisserande. — Hubert Desmet, plafonneur et Hélène Dumont, moulineuse. — Jules Her, dresseur de rames et Marie Jacquart, éplucheuse.

Décès. — Alfred Lezaire, 58 ans 11 mois, rue de l'Industrie, 127. — Elise Lecry, 40 ans, rue du Trou-de-Fouan. — Eugénie Locoder, 49 ans 1/2, id.

CROIX

Accident de travail. — Chez Cochetoux frères, Henri Delmarcq, 30 ans, demeurant rue de l'Ouest, à Roubaix, s'est blessé à la jambe gauche. 15 jours de repos. Docteur Masure.

WASQUEHAL

La Ducasse. — Aujourd'hui, à 3 heures du soir, aura lieu à la Mairie, l'adjudication des places pour les forains.

A la Maîtrise. — Aujourd'hui, à 8 heures 1/2 du soir, répétition générale. Présence indispensable.

CAPREAU

Mariage. — Lundi à 10 heures 1/2, a eu lieu en l'église Saint-Clément, le mariage de M. Louis Cornille, membre de la J. C. du Capreau et du Cercle d'Etudes, avec Mlle Clémence Niffle, de la Réunion Dominicale du Saint-Sépulcre.

La Chorale a exécuté les chants suivants : Kyrie, Sanctus et Agnus, de la messe d'Archambaud, ainsi que le Panis Angelicus, de Th. Dubois.

Les jeunes filles exécutèrent avec beaucoup de talent, deux morceaux de circonstance.

M. l'abbé Desrumeaux, professeur au Collège de Saint-Amand, a reçu le consentement et la messe fut célébrée par M. l'abbé Couppes, curé de la paroisse.

LEERS

Glace brisée. — Au cours de la nuit de dimanche à lundi, un individu resté inconnu a lancé avec violence une brique dans la vitrine de M. Fremond, pharmacien, Longue-Rue. La glace complètement brisée a une valeur de 250 francs. La gendarmerie de Wattrelos enquête.

Rupture de ban. — Pour infraction à un arrêté d'expulsion, un triste sujet, Henri Vercomst, 31 ans, maçon, a été arrêté par le garde Delcour, qui l'a remis à la gendarmerie de Wattrelos.

Dans l'ongle. — Au tissage Bayard frères et neveux, Alphonse Delmotte, tisserand, rue Royale, à Wattrelos s'est introduit en prenant sa navette, un morceau de bois dans le doigt majeur de la main droite. Piqûre profonde sous-unguéale. 12 jours de repos. Docteur Maillard.

L'alcool tue. — Henri Vanhoute, 38 ans, maçon à Leers-Nord (Belgique), étant ivre s'en vint à la cantine de la briqueterie Salembier, où il s'affaissa en entrant.

Le malheureux venait d'être frappé d'une congestion cérébrale et vers midi il expirait.

Le défunt a été transporté à la Place, au domicile de M. Clotaire Merches, son beau-frère.

Liqueur **CORD AL-MÉDOC** [illegible] 0105

TOURCOING

ENCORE UNE JEUNESSE

Il y avait dimanche un Congrès de Jeunesse socialiste.

Encore une jeunesse. Ça doit chiffonner les radicaux. Ces sectaires avaient juré de ravaler tous les jeunes gens à penser comme eux et rien que comme eux.

Ecole obligatoire — école radicale, s'entend, et payée par l'argent de tous — patronages radicaux, sociétés radicales subventionnées à l'exclusion de toutes autres : on marchait vers l'unité radicale.

Jusqu'ici, contre leur entreprise, les bourgeois des Loges n'avaient trouvé debout que les catholiques. Dieu sait quelle guerre ils firent à nos groupements de Jeunesse. Ne les accusaient-ils pas de diviser la France, de faire deux Frances opposées.

A présent, MM. les Radicaux, qu'allez-vous dire ? Voilà qu'il y a trois jeunesses. Conséquemment il y aurait, à prendre votre raisonnement, trois Frances.

La Jeunesse Socialiste ne sera pas aussi facile à brimer que la Jeunesse Catholique. Les louveteaux des Maisons du Peuple n'ont pas l'air d'avoir peur des radicaux. On disait même qu'ils ont l'intention de les dévorer.

Il est temps de décréter la liberté de l'enseignement effective en répartissant également les deniers de l'Etat, sans cela c'en sera bientôt fait de la grande pensée du régime. Quand on voit M. Inghels et M. Pierpont se faire instituteurs, on peut être certain que ces gaillards-là ne s'arrêteront pas à mi-chemin.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFÈVRERIE
Vᵛᵉ ROMMENS-VANZEVEREN : 18, Gde-Place 0276

La Retraite mensuelle de MM. les Ecclésiastiques de la ville, aura lieu vendredi prochain 5 juin, à 2 heures un quart, en l'église Ste-Marie des Anges.

Elections au Conseil supérieur du Travail. — Des élections auront lieu en 1914 pour la nomination de quatre représentants des Syndicats ouvriers au Conseil supérieur du Travail pour les groupes professionnels suivants :

1er. — Mines, carrières salines (Vacance à pourvoir).

17e. — Industries poligraphiques (Groupe nouveau).

21e. — Voyageurs et représentants de Commerce (Groupe nouveau).

23e. — Agriculture (Vacance à pourvoir).

Conformément aux dispositions de l'article 12 du décret du 14 mars 1905, modifié par différents décrets ultérieurs, un exemplaire de la liste électorale provisoire est tenu à l'Institut Social (Annexe de la Mairie), 11, rue du Tournai, à la disposition des intéressés qui en demanderont communication.

Les protestations ou réclamations concernant ladite liste seront reçues par le Préfet jusqu'au 15 juin, délai de rigueur.

Toiles cirées. — Articles caoutchoutés
Cau-Delattre, 29, rue Nationale, Tourcoing 0149

Les Concerts d'Eté. — Jeudi 4 juin, à huit heures et demie, sur le kiosque de la place Thiers, concert public par la Fanfare du Point Central et l'Orphéon Tourquennois.

Programme : (La Fanfare du Point Central). Le Cycliste, P.R.E. Gaudefroy. — Ouverture récréative, Sciupi.

L'Orphéon Tourquennois : Les Cadets de Gascogne, Pastor. — La Charrue, Ritz.

La Fanfare du Point Central : *Les murmures du vallon*, H. Senee. — Joyeux Printemps, Sciupi.

Un noyé a été retiré au Pont National, par M. Floris Dutilleul, rue du Canal, 13. C'est Emile Dervaux, 64 ans, maçon, en logement chez Mme Dhalluin, rue Fin-de-la-Guerre.

ÉTAT-CIVIL de TOURCOING

du 2 juin

Albertine Pelle, rue des Phalempins, 121. — Jeanne Potier, rue de la Blanche-Porte, cour Delrue, 4. — Jules Thiebergien, rue des Poutrains, 144. — Alfred Boule, rue Berckem, 5. — Albert Galez, rue de Toul, 25. — Paul Tiberghien, rue Auber, 37. — Denise Calteau, rue Nationale, 129. — Marguerite et Jacques Fatue, rue de Roubaix, 142.

Mariages. — Paul Brandt, rattacheur et Philomène Verdonck, s. prof. — Emile Cousinne, empl. des postes et Lucienne Ruscart, bobineuse. — Marceau Craye, mouleur et Marthe Pannier, confectionneuse. — Léonard Daerden, rattacheur et Mathilde Detavernier, soigneuse. — Joseph Declercq, paveur, et Laure Dalberghe, encaisseuse. — Henri Dethoor, magasinier et Clémentine Delecluse, soigneuse. — Alphonse Dethoor, garotteur et Jeanne Maertens, servante. — Achille Jacques, peigneur et Zoé Buyssens, doubleuse. — Ernest Loridan, magasinier et Claire Bouckam, doubleuse. — Alfred Lybeert, rattacheur et Pauline Declercq, soigneuse. — Charles Meerschaert, laveur et Céline Cornélis, soigneuse. — Louis Robyns, magasinier et Marie Plahiers, doubleuse. — Henri Tavernier, débourreur et Angèle Vanderplancke, soigneuse. — Louis Deltour, trieur et Hortense Bostoen, visiteuse. — J.-B. Himpens, chauffeur et Marie Driesmaels, tisserande.

Décès. — Gabrielle Liagre, 1 an, rue des Poutrains, 82. — Olga Louchart, rue du Dahomey, 63. — Emile Dervaux, 59 ans, rue Nationale, 199. — Charles Christiaens, 75 ans, rue Denfert-Rochereau, 65. — Emile Debruck, 60 ans ; Maurice Scampe, 81 ans, rue d'Ilavre, 3. — Julienne Druez, 11 ans, rue du Halot, 3.

HALLUIN

Arrestation d'un Kabyle. — Pour ne s'être pas conformé à la nouvelle loi sur les nomades, Hady-Saïd-Ben-Mohamed a été arrêté. Il se dit originaire de Fort-National (Algérie), et âgé de 21 ans.

HALLUIN. — Mariages. — Marcel Pottiltus, 24 ans, cordonnier et Adéline Denecker, 25 ans, ménagère. — Joseph Dekeyser, 27 ans, forgeron et Hélène Parmentier, 20 ans, papetière. — Arthur Vandenbulcke, 23 ans, tanneur et Emma Verseghe, 21 ans, fileuse.

Décès. — Oscar Lagrange, 54 ans, rue de la Paix.

RONCQ

Agression. — Rue de Lille, près de la gare, quatre individus se jetèrent mardi sur M. Deruyck-Bouvenne, lui administrèrent force coups de pieds au ventre, et le serrèrent à la gorge.

Un des agresseurs est découvert, Delehambre, de Neuville-en-Ferrain.

Le blessé a reçu les soins du docteur Bertrand.

LILLE

Mort subite. — Mme veuve Louise Legouroux, 58 ans, rue des Robleds, 52, femme de ménage, employée chez M. Creton, marchand de charbon, rue des Guinguettes, est tombée morte, mardi, à une heure de l'après-midi, d'une embolie au cœur. Son corps a été déposé à la Morgue.

Fillettes blessées. — La petite Maria Lejean, 9 ans, rue Malsence, 80, a été renversée, rue Pierre-Legrand, par l'auto de M. Vaas, de Roubaix. Elle a été légèrement blessée à la tête.

— Une fillette de 15 ans, Maria Deblock, habitant au Marais-de-Lomme, se promenait avec sa mère dans les remparts de la porte de Canteleu. S'étant aventurée sur un talus, elle glissa et roula au fond du fossé se blessant légèrement au genou droit et au poignet gauche.

Collision. — Un auto-taxi, conduit par M. Fayolle, rue Gautois, 5, est entré en collision, mardi après-midi, place du Théâtre avec un car H. Le wattman, Louis Mordat, 50 ans, a été blessé au-dessus de l'œil droit par un éclat de vitre.

Coup de couteau. — Simon Stanley, 41 ans, rue de Juliers, 81, se présentait hier après-midi chez Silvie Pierron, 37 ans, rue des Rogations, 89, pour réclamer son enfant, une fillette de 15 ans. Essuyant un refus, il frappa la femme d'un coup de couteau au menton.

Silvie Pierron n'a été que légèrement blessée, mais elle a déposé une plainte contre Stanley qui a été gratifié d'un procès-verbal.

Vol. — Les agents Bomart et Demarcq ont arrêté, mardi matin, rue des Guinguettes, un belge, Charles Degroote, 28 ans, rue d'Iéna, 40, qui portait un sac de pommes de terre dont il n'a pu indiquer la provenance.

ARMENTIERES

Accidents de travail. — J.-B. Catteau, 24 ans, journalier, rue d'Ypres : contusions par la chute d'un panier de charbon.

— Georges Leblond, 37 ans, tisseur, à Pont-de-Nieppe : coup de navette au pouce gauche.

— J.-B. Delobel, tisseur, à Ploegsteert : plaie à l'index par la chute d'un poids.

— Claudia Blondel, 34 ans, contredame, rue Solférino : contusions à la main gauche par la chute d'un chapeau de cannetière.

— Edmond Gyselinck, 36 ans, briquetier : chute, plaie à la jambe droite.

— Fernand Vermeulle, 19 ans, départageur, à Erquinghem : contusion du bras en tombant sur un banc.

— Georges Ciquelsere, 14 ans, cardeur, à Ploegsteert : plaie à la jambe droite par la chute d'un pot de filature.

— Marie Demey, 33 ans, étirageuse, à Ploegsteert : contusion du gros orteil par la chute d'un engrenage.

— Joseph Deroose, 52 ans, homme de peine, Marché-aux-Toiles : plaie à l'index gauche en heurtant son métier.

TEMPLEMARS

CRÉATION

d'un NOUVEAU QUARTIER

dit

" BEAU SÉJOUR "

Terrains à Vendre

S'adresser :

à la Société Foncière Régionale du Nord

127, rue de Paris, 127

LILLE 087

DUNKERQUE

Nos territoriaux. — Ce mercredi matin sont entrés dans nos casernes pour y faire une période, environ 400 territoriaux ; depuis trois jours le lieutenant-colonel Vigneau et son état-major déjà en exercice se sont occupés activement des nombreux préparatifs nécessaires à la réception du contingent des « vieux soldats ».

Ecoles à feu. — Les artilleurs du 1er régiment ont quitté Dunkerque ce matin, pour Calais et Boulogne, où ils arriveront jeudi ; leur première étape sera Gravelines.

Les doléances. — M. Bossaert, cabaretier, quai des Hollandais, a porté plainte contre un consommateur qui après avoir dégusté une chope dimanche soir, sur son zinc, lui chercha querelle et lui tomba dessus à coups de pied ; l'auteur du coup est inconnu du débitant.

— Le journalier Lhotelier a été l'objet de menaces de mort et d'injures sur le quai de la Citadelle, de la part d'un particulier qu'il n'avait jamais tant vu de sa vie ; il s'en est ouvert à la police également.

DOUAI

Après les Courses de Douai. — M. Crespel, propriétaire du cheval « Aratat », classé premier, dans la 4e course de dimanche, par suite d'une cause fortuite, a remis à M. le Maire de Douai, la somme de 100 francs pour les pauvres.

Un feu de cheminée s'est déclaré mardi vers 11 heures 1/2, chez Mme Morel, 87, rue de Paris. Il fut éteint par l'agent de police Gerbet et M. Coutances.

Une chute. — Léon Legland, 35 ans, 16, rue Bra, charretier chez M. Baratte, mardi, vers 3 heures 1/2, est tombé en montant en voiture ; une roue lui ecchymosa fortement une jambe.

Blessé par le tramway. — Germaine Moralson, 9 ans, jouait lundi vers 7 heures et demie du soir, rue de Douai, à Dorignies. En courant, elle est allée se jeter sur le tramway. Elle s'est blessée au bras droit et aux genoux.

Agression nocturne. — Après une minutieuse enquête, la police de sûreté a arrêté mardi, Gustave Caby, 19 ans, manœuvre de maçon, rue Bra, et Oscar Dehaye, 21 ans, soldat au 162e de ligne, à Verdun, en permission chez ses parents, rue Bra, qui, dans la nuit de dimanche à lundi, se sont livrés à une agression nocturne contre M. Gravet, tailleur de grès, rue du Docteur-Lequien, et lui ont dérobé son porte-monnaie contenant une trentaine de francs. Les agresseurs ont avoué et ont été déférés au parquet.

RACHES

Un enfant sauvé des eaux. — Lundi, vers 7 heures du soir, plusieurs gamins jouaient au pont de Raches, quand l'un d'eux, Maurice Liévin, 12 ans, tomba à l'eau. L'imprudent gamin se serait infailliblement noyé, sans le secours d'un brave ouvrier, M. Victor Dewez, 32 ans, qui plongea dans l'eau à trois reprises différentes, et tout habillé, puis réussit à le ramener sur la berge.

SOMAIN

Mauvaise action. — Alors qu'entre 6 heures du soir et 4 h. du matin, Théophile Tison, 25 ans, lampiste à la gare, vaquait à son travail, un malfaiteur activement recherché par les gendarmes, a enlevé dans la poche de son gilet se trouvant dans la lampisterie, 94 fr. 50, soit le montant total de ses appointements du mois.

VALENCIENNES

Blessé. — Charles Boulanger, 35 ans, au service de M. Thomas, négociant en bestiaux à Fives-Lille, était occupé, au chemin des Alliés, au déchargement d'un wagon de bestiaux. Un taureau s'étant détaché, Boulanger voulut le reprendre. La bête, méchante, serra le domestique contre la paroi du wagon et lui fit une plaie grave au mollet gauche.

Conduit en voiture chez le docteur Lambert, Boulanger fut remis ensuite dans un train partant pour Lille.

Tentative de suicide. — Dimanche, François Gantois, journalier, demandait à sa femme, née Félicie Fromont, de lui remettre son porte-monnaie.

L'épouse refusa. Gantois se mit en colère et la giffla. La femme s'enfuyant sur la rue, il la poursuivit. Il rentra ensuite dans sa demeure, s'arma d'un pistolet de salon, du calibre de 6 millimètres, et, appuyant le canon sur sa tempe droite, il pressa la détente.

Le bruit causé par le coup de feu attira des voisins qui vinrent relever le malheureux et appelèrent le docteur Lambert. Le blessé fut conduit à l'Hôtel-Dieu.

Son état n'est pas grave.

BOUCHAIN

Insoumis. — Créton Joseph, originaire de Gravelines, a été arrêté par la gendarmerie, lundi matin, pour insoumission. Il devait accomplir une période et n'avait pas répondu à l'appel.

CAMBRAI

FLESQUIÈRES

Un enfant qui se noie. — En s'amusant près de l'abreuvoir, vers 6 heures du soir, le jeune Charles Harfaux, âgé de 2 ans, est tombé à l'eau et s'est noyé. Ce ne fut qu'au bout d'une heure que le petit cadavre fut retrouvé par M. Bouffiers.

HEM-LENGLET

Un incendie a détruit dimanche dans la soirée, une meule de 8.000 bottes de paille appartenant à M. Poulain, cultivateur. La perte est de 450 francs : il n'y a pas d'assurance. On croit que la malveillance n'est pas étrangère à ce sinistre.

Une enquête est ouverte.

L'HUILE DE TABLE DES CHARTREUX est un aliment exquis, nourrissant, économique. 0235-9

Faits divers

Un malade se tue

A BERLES-AU-BOIS (Pas-de-Calais)

Lundi matin, Augustin Coquelle, 45 ans, cordonnier, malade depuis un certain temps, dans un accès de neurasthénie aiguë, s'est porté plusieurs coups de tranchet dans le côté droit, se perforant le foie et l'intestin.

Sa femme, qui voulait s'opposer à son acte, a été blessée aux mains.

Le malheureux ne tarda pas à succomber à ses épouvantables blessures.

Tous Pianistes avec le CECILIAN MANGEL. Place de la République, 2. — Lille 076-1

PETITE CORRESPONDANCE

R. P. S. — Il est plus prudent de confirmer au propriétaire votre départ pour le premier juillet. Demandez-lui de vous dire d'accord avant le 15 juillet.

Vous devez payer les contributions au prorata de votre jouissance, c'est-à-dire la moitié.

Dépêches de la Nuit

La Crise Ministérielle

M. POINCARÉ N'A VU QUE MM. DUBOST ET DESCHANEL. — LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL SERAIT APPELÉ AUJOURD'HUI A L'ÉLYSÉE.

L'agence Havas publie ce soir la note suivante :

Le Président de la République a consulté dans l'après-midi de mardi, sur la situation politique, MM. Dubost et Deschanel.

Il y aura aujourd'hui des entrevues avec quelques hommes politiques avant de faire appeler le personnage auquel il offrira la mission de constituer le cabinet.

LE NOUVEAU CABINET

ON PARLE DE M. VIVIANI ET DES FUTURS MINISTRES, MAIS ON NE SERAIT FIXÉ QUE MERCREDI OU JEUDI.

Paris. — En l'absence de toute indication résultant du vote du Parlement, le Président a résolu de s'entretenir de la situation avec quelques hommes politiques. M. Poincaré n'a encore laissé pressentir à personne le choix qu'il serait amené à faire. Toutefois, il faut bien constater, dit l'agence Havas, que les milieux parlementaires inclinent fortement à croire à la constitution éventuelle d'un cabinet dont le chef serait M. Viviani. Déjà durant tout l'après-midi, dans les couloirs du Palais-Bourbon, on mettait en avant les noms de ses futurs collaborateurs et on se livrait au petit jeu de la répartition des portefeuilles.

C'est apporter beaucoup de hâte ; indiquons cependant d'après les bruits recueillis, mais en faisant toutes réserves, que M. Viviani, s'il était chargé de constituer le cabinet, demanderait à plusieurs de ses collègues de conserver leurs fonctions.

M. Malvy resterait au ministère de l'Intérieur, M. Métin au Travail, M. Raynaud à l'Agriculture. M. Noulens quitterait la Guerre et prendrait les Finances. Il aurait comme successeur M. Messimy.

M. Clémentel serait sollicité de faire partie de la combinaison pour un portefeuille non encore déterminé.

Pour le ministère des Affaires étrangères, M. Viviani songerait à M. Dupuy, sénateur des Hautes-Pyrénées. Deux autres sénateurs feraient partie du cabinet. M. Peytral irait à la Marine, M. Savary à la Justice.

M. Viviani garderait avec la présidence du conseil, l'Instruction publique, à moins que la marche des pourparlers ne l'oblige à prendre les Affaires étrangères.

Toutes ces indications sont prématurées. M. Viviani ne pouvant faire et n'ayant fait aucune offre.

Plusieurs de ces indications peuvent néanmoins être retenues si M. Poincaré fait appel à M. Viviani.

Du programme du nouveau cabinet, la question la plus délicate reste celle de la loi de 3 ans. On cherche, semble-t-il, parmi les partisans de la combinaison dont nous venons de parler, une formule indiquant à la fois l'impossibilité dans les circonstances actuelles à la loi de 3 ans, et la volonté de rechercher par un ensemble de mesures et notamment par une meilleure préparation militaire de la jeunesse, le moyen, lorsque la situation extérieure le permettra, d'alléger le fardeau des charges militaires.

LES CONSULTATIONS DE M. POINCARÉ

On assurait dans la soirée, que les consultations de M. Poincaré auront une certaine ampleur et qu'elles se prolongeront pendant toute la journée de mercredi.

Jeudi matin, le Président de la République devant assister aux obsèques de M. Roujon, ce n'est donc que dans l'après-midi de jeudi que sera désigné le nouveau président du conseil.

L'ASSASSINAT DE M. CALMETTE

Des poursuites contre le « Figaro »

Paris. — M. Kastler, juge d'instruction, a entendu mardi M. Quintard, gérant du « Figaro », poursuivi à la suite de la publication du réquisitoire du Procureur de la République dans l'affaire Caillaux.

M. Quintard a déclaré qu'il ne connaissait pas la personne qui avait apporté au journal le document incriminé.

La validation des députés

Les 11 bureaux divisés en sous-commissions ont approuvé après examen, les rapports tendant à la validation de 500 élections environ contre lesquelles aucune contestation sérieuse n'avait été élevée.

Ces rapports seront publiés aujourd'hui mercredi, au « Journal officiel », et la Chambre pourra dans l'après-midi en adopter les conclusions.

Parmi les élections provisoirement réservées pour un examen plus approfondi, figurent celles de MM. Peyroux (Seine-Inférieure), Vandame (Nord), Boulanger (Pas-de-Calais), Levasseur et Petitjean (Seine), Magniez (Somme), Stern (Basses-Alpes) et Paccaude (Vendée).

Le général Joffre et la loi de trois ans

Le Ministre de la Guerre communique la note suivante :

« Une information d'un journal du soir prête au général Joffre une déclaration à laquelle il est totalement étranger.

« Si le général Joffre avait été appelé à faire connaître l'attitude qu'il tiendrait dans le cas où une atteinte serait portée à la loi de 3 ans, c'est à son chef direct, le Ministre de la Guerre et au Président du conseil qu'il aurait exprimé ses sentiments; or il ne leur a fait aucune communication de ce genre. »

LES MUNICIPALITÉS ÉTRANGÈRES

A PARIS

Après leur réception par le Président de la République, les délégués ont assisté à un dîner de gala offert par le conseil municipal.

La musique de la Garde Républicaine a joué pendant le repas qui comprenait 500 convives.

Des toasts cordiaux ont été échangés. M. Chassaigne-Guyon a exprimé le vœu qu'un système de relations permanentes soit créé entre les municipalités.

Explosion d'un tube d'acide carbonique

UN MORT. — DEUX BLESSÉS

Paris. — Mardi soir, vers 6 heures, un tube d'acide carbonique a fait explosion dans un atelier de galvanisation de la maison Ziegler, 96, rue des Boulets. Trois ouvriers ont été blessés. L'un d'eux a succombé presque aussitôt.

Un aviateur noyé

Milan. — On télégraphie de Sesto-Calende :

« L'aviateur Cevasco, pendant des évolutions sur un hydravion, a été précipité dans les eaux du lac Majeur, à la suite de l'éclatement du moteur. Cevasco s'est noyé. »

Arrestation d'un espion EN ANGLETERRE

Portsmouth. — Mardi matin, Samuel Maddick, employé à l'arsenal naval, a été arrêté pour espionnage. *Il a passé des aveux.* Il devait se rendre sous peu à Ostende où il devait se rencontrer avec un agent d'une puissance étrangère.

PETITES DÉPÊCHES

Charleroi. — Trois ouvriers ont été électrocutés dans un atelier de construction, à Dampremy. La mort a été instantanée.

Berlin. — Le lieutenant-colonel de Winterfeldt, attaché militaire à Paris, est relevé de ses fonctions et est nommé chef de division au grand état-major général.

Carlsbad. — Un accident de chemin de fer s'est produit sur la ligne de Prague-Pilsen. Il y a 40 blessés.

Bachmut (territoire de Donetz, Russie). Un puits dans l'Ydia, brûle depuis mardi matin. Comme la superstructure du puits est aussi en feu, il est impossible, pour le moment, de remonter les mineurs dont la vie paraît en danger.